

L'info ADC

Solidaires
SudRail



Novembre 2021

1,45€ d'augmentation pour les ADC TGV...

Suite au conflit des cheminots et notamment des ADC sur l'axe Atlantique et face à la colère qui monte sur tous les axes TGV, la direction de SNCF Voyages (TGV, Intercités) a provoqué une deuxième table ronde sur la rémunération des ADC TGV. La première étant plutôt une prise de notes des revendications des différentes organisations syndicales, rendez-vous était donc pris le 23 novembre pour écouter les annonces de Voyages.

Les DRH de Voyages et de la Traction ont fait un rappel des mesures proposées le 17 novembre lors des négociations salariales. Mesures qui pour la plupart sont loin d'être immédiates. Après de nombreux échanges et une interruption de séance la direction de Voyages a proposé :

- ⇒ **Augmentation de 10% de la prime supplémentaire pour conduite des TGV (taux K de 14,55€) ce qui fait 1,45€ d'augmentation par JS ! Et encore la proposition avant l'interruption de séance était de 5% soit 0,72 €. Les TA sont une nouvelle fois oubliés, nous avons demandé que cette mesure leur soit appliquée.**
- ⇒ **Attribution d'une prime de reconnaissance au titre de l'effort et des difficultés rencontrés sur le terrain depuis le début de la crise COVID.** Cette reconnaissance concernerait les ADC de SNCF Voyageurs (TER, IC, TN, TGV), son montant sera communiqué en fin de semaine aux organisations syndicales.
- ⇒ **La direction en a profité aussi pour valoriser sa mesure générale proposée lors de la NAO sur la prime de travail : 220€ en cas de signature ou 200€ sans signature des OS... L'éternel chantage à la signature, c'est pathétique !**

Les directions de Voyages et de la Traction refusent pour l'instant d'ouvrir des discussions sur la nécessaire réforme du système de primes de traction.

Aucune proposition qui permettrait de limiter l'impact sur les primes en cas de baisse de charge.

Aucune mesure sur les INUTS alors que l'activité TGV est loin d'être à 100%.

Aucune mesure générale sur le paiement des EV.

Aucun système de prime garantie.

Concernant l'augmentation de la prime supplémentaire TGV, elle est insuffisante et doit concerner les ADC de tous les roulements qu'ils soient TA ou TB. De plus cette prime n'est pas versée quand un ADC est en VMT, SU...

Si on considère qu'un ADC effectue environ 200 JS/an l'augmentation versée correspondrait à 290€ brut annuel soit moins de 25€ par mois... C'est dérisoire !

Si la direction veut éviter une fin d'année conflictuelle, elle doit revoir rapidement ses propositions et surtout ouvrir de véritables négociations sur la rémunération à la traction.